

La meilleure routine pour votre retraite

# Métro, boulot, dodo, REER...

Adopter de saines habitudes de vie, c'est gagnant. Adopter de saines habitudes financières pour votre retraite, ça l'est tout autant. Et votre REER collectif est un incontournable pour la planifier. Voici pourquoi...

- Accumuler des sommes pour votre retraite sans vraiment vous en rendre compte grâce aux paiements préautorisés sur le salaire et à l'épargne systématique
- Accumuler des sommes pour l'achat de votre première propriété grâce au régime fédéral d'accession à la propriété.
- Épargner de l'impôt sur votre revenu annuel tout en effectuant des cotisations déductibles d'impôt.
- Profiter de frais de gestion avantageux. Les investissements que vous avez effectués dans un régime collectif peuvent vous faire épargner jusqu'à 20 % de plus en 15 ans parce que nos frais de gestion sont généralement plus bas que ceux des autres institutions financières.\*



* Investissement forfaitaire de 2 000 \$ sur 15 ans			
Institution financière	2 000 \$	897 \$	2 897 \$
Régime collectif	2 000 \$	1 474 \$	3 474 \$
Cotisation forfaitaire Rendement			

Cotisation forfaitaire de 2 000 \$; taux de rendement annuel brut de 5 %; frais de gestion moyens pour un régime individuel et un régime collectif.

Les montants ci-dessus sont fournis à titre indicatif uniquement. Vous trouverez les frais de gestion réels de votre régime de retraite collectif dans votre compte sécurisé dans l'Espace client.



# Coût net d'une cotisation dans votre REER collectif\*

Revenu brut annuel imposable entre 50 000 \$ et 100 000 \$

Cotisation de **40 \$** par paie

Coût net de la cotisation = 26 \$ après économies d'impôt

Une épargne systématique et sans efforts!



\* Selon le taux d'imposition fédéral et provincial – le coût net varie selon chaque province et votre salaire brut.

## **COMMENT COTISER?**



Par retenues salariales, si votre régime le permet, ou par montants forfaitaires

#### Prélèvements bancaires

Si vous avez déjà fourni votre information bancaire, allez dans iA Mobile ou l'<u>Espace client</u>, et suivez les instructions.

Si nous n'avons pas votre information bancaire, composez le 1 800 567-5670. Nous ferons le nécessaire pour que l'on prélève vos cotisations directement de votre compte bancaire.

### Paiement en ligne

Sur le site sécurisé de votre institution bancaire, dans la section de paiement des factures, choisissez *Industrielle Alliance*. Inscrivez le numéro de référence de votre compte qui se trouve dans la section *Cotisations* de l'Espace client ou iA Mobile.

- Vous n'avez pas cotisé pour l'année 2023? Il n'est pas trop tard : vous avez jusqu'au 29 février 2024 pour cotiser et ainsi bénéficier d'une réduction d'impôt.
- Plus vous commencez à épargner tôt et adoptez de bonnes habitudes d'épargne, plus ce sera facile et plus vous profiterez des avantages des intérêts composés.
- N'oubliez pas de mettre à jour votre profil d'investisseur régulièrement et de vérifier votre espace REER annuel sur votre avis de cotisation fédéral ainsi que le <u>maximum</u> permis par le gouvernement!



## ON S'INVESTIT, POUR VOUS.